

CIRCULAIRE RESTAURATION- ANNÉE 2018/2019

Chers parents, chers étudiants,

Nous vous proposons au Lycée deux **points de restauration** : le Self, avec un repas équilibré, et la Cafétéria (restauration rapide avec sandwichs, salades, pâtisseries, boissons,...), les deux préparés par la société ELIOR. Suite à un travail en commission éducation santé citoyenneté et en commission de restauration avec les représentants des parents (APEL), nous vous proposons une formule demi-pension pour favoriser les repas équilibrés à coût réduit. Elle nous paraît plus éducative que la formule au ticket, en particulier pour les plus jeunes (seconde, première).

**Régime Demi pensionnaire
4 jours par semaine**
(lundi, mardi, jeudi et vendredi)

- Passage au self obligatoire
- Passage cafétéria (restauration rapide) non autorisé
- Prix de la formule buffet *(entrée froide à volonté + plat chaud)* 4 € 30 au lieu de 4 € 65
- Prix du périphérique supplémentaire *(fromage, entrée chaude, dessert)* : 0 € 40

**Régime Demi pensionnaire
3 jours**
(lundi, mardi, jeudi ou vendredi)

- Passage au self obligatoire
- Passage cafétéria (restauration rapide) non autorisé
- Prix de la formule buffet *(entrée froide à volonté + plat chaud)* 4 € 45 au lieu de 4 € 65
- Prix du périphérique supplémentaire *(fromage, entrée chaude, dessert)* : 0 € 40

Régime au ticket
(Pas de jours imposé)

- Passage au self ou passage cafétéria (restauration rapide) au choix
- Prix de la formule buffet *(entrée froide à volonté + plat chaud)* 4 € 65
- Prix du périphérique supplémentaire *(fromage, entrée chaude, dessert)* : 0 € 40

- **Le régime choisi** au moment de l'inscription devient effectif 15 jours après la rentrée scolaire.
- **L'inscription dans un des trois régimes** est faite pour le trimestre. Le changement de régime ne sera possible que sur demande écrite de la famille.
- **L'accès à la restauration** se fait à l'aide d'un badge qui sera remis à la rentrée scolaire. En cas de perte ou de destruction du badge, le coût de remplacement est de 5 € 00. Ce badge est valable pendant toute la scolarité au Lycée. **Le badge est strictement personnel, il est interdit de le prêter.**
- **Rechargement durant l'année scolaire** : avant d'atteindre un solde négatif, pensez à amener un règlement au service « restauration » ou dans la boîte aux lettres « restauration » située dans le couloir face à la comptabilité.
- **En cas de perte de la carte** : il est impératif d'en avvertir le service restauration, afin que votre carte soit bloquée et qu'aucune personne ne puisse l'utiliser.
- **Oubli du badge self** : en cas d'oubli exceptionnel de la carte de restauration, vous pouvez venir retirer une autorisation de passage au bureau restauration dans les horaires d'ouverture.
- **Pour le régime demi-pension**, les repas non pris pour cause d'absence justifiée (sortie scolaire, stages, maladie), ne sont pas décomptés ; les autres sont décomptés.

BULLETIN D'INSCRIPTION RESTAURATION 2018/2019 A DECOUPER ET A JOINDRE AVEC VOTRE REGLEMENT

NOM Prénom : CLASSE :

Je choisis le régime :

Régime Demi pensionnaire 4 jours Régime Demi pensionnaire 3 jours (*) Régime au ticket

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
(*) Barrer le jour où votre enfant ne mangera pas – uniquement pour le forfait 3 jours)

Je joins un chèque de 55 € 00 (50 € 00 crédit sur le compte self et 5 € 00 d'achat de badge) pour les nouveaux inscrits. Pour les élèves qui étaient déjà dans notre établissement, ne pas rajouter les 5 € 00 de badge (sauf si celui-ci a été perdu ou détruit).

Règlement à établir à l'ordre de OGEC MONTPLAISIR

NB : pour les familles ayant déjà réglé la restauration au moment de l'inscription ou de la réinscription, ne pas joindre de règlement, veuillez seulement cocher l'option choisie.